

actenses : programme de Parrainage d'Aide à l'Orientation

En partenariat avec Le Haut Commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté et l'Ecole d'économie de Paris*, et avec le soutien de Sciences Po

le haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté



1. Parrainage d'Aide à l'Orientation : objectifs et réalisations

A. Le pari d'une orientation réussie

Les choix d'orientation effectués dès le lycée sont **structurants pour l'avenir des élèves** : déterminants pour la poursuite de la scolarité, ils le sont également pour l'entrée dans la vie active et le choix d'un métier. La complexité croissante des métiers et des filières ajoute à la difficulté de choisir une voie à 16 ou 17 ans.

En outre, devant ces choix, tous ne sont pas égaux, et les réseaux familiaux et relationnels constituent un atout majeur.

Pour ces raisons, actenses a choisi de concentrer son action sur l'orientation au lycée.

B. Des élèves de lycées accompagnés par des professionnels : un dispositif qui a produit des résultats

Depuis 2006, actenses et les lycées partenaires ont élaboré des programmes de Parrainage d'Aide à l'Orientation. Les premières évaluations ont permis d'améliorer la formule retenue, ainsi que les outils mis à la disposition des élèves et des parrains.

Les résultats recueillis sur ces deux années ont souligné :

- Le **besoin d'information, d'écoute et d'accompagnement** des élèves ;
- La nécessité d'affiner avec eux, en confiance, leurs projets professionnels ;
- L'importance d'un dispositif encadré et souple, permettant des **échanges libres mais réguliers** entre parrains et filleuls.

L'impact que peut avoir un tel accompagnement sur des parcours individuels a appelé une extension de ces programmes à des lycées et des élèves plus nombreux.

C. La volonté d'étendre ces programmes

actenses a souhaité aller plus loin et poser la question de la possible généralisation du Parrainage d'Aide à l'Orientation. Un tel objectif suppose de s'appuyer sur une évaluation du dispositif, afin d'en mesurer l'efficacité et d'en identifier les leviers d'action.

* Regroupe les centres de recherche en économie de l'ENS, l'EHESS, l'Université Paris I, l'ENPC (Ponts) et du CNRS.

Ainsi, depuis janvier 2008, le Parrainage d'Aide à l'Orientation est proposé à de nouveaux élèves, avec l'objectif de toucher environ **600 élèves**, sur 3-4 ans. L'évaluation du dispositif est réalisée par l'Ecole d'économie de Paris, en partenariat avec actenses, et le projet bénéficie du soutien de Sciences Po Paris. Cette expérimentation a été sélectionnée par le **Haut Commissariat aux Solidarités Actives contre la Pauvreté**, dans le cadre du Grenelle de l'Insertion.

Cette année, 22 lycées sont concernés. C'est à ce projet que nous vous proposons de vous associer.

2. 2009 – 2011 : l'extension du Parrainage d'Aide à l'Orientation

A. La formule du parrainage : un engagement limité dans un processus encadré

Le dispositif de parrainage est mis en œuvre auprès d'élèves de lycées de Zones d'Education Prioritaire (ou équivalents) situés principalement en Île-de-France. Il consiste essentiellement en :

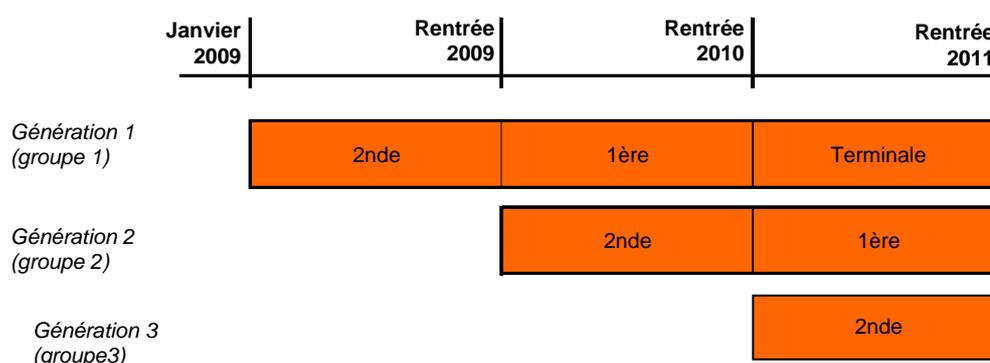
- Une mise en relation entre un parrain/marraine et un(e) filleul(e) sur la base d'affinités professionnelles mais aussi du **souhait de travailler ensemble** ;
- Un accompagnement individualisé par le parrain ciblant l'**élaboration du projet professionnel de l'élève**. Le contenu des échanges vise la connaissance des métiers, des secteurs d'activité, des débouchés, de l'exercice quotidien d'une activité et des conditions d'entrée sur le marché du travail ;
- 4 points de rencontre par an, organisés par actenses ;
- Des échanges réguliers par mail et/ou téléphone.

Du point de vue des parrains, cette formule correspond à environ 2/3 journées d'investissement par an.

L'équipe de l'Ecole d'économie de Paris, étroitement associée au projet, prend en charge l'**évaluation** des résultats du programme, permettant d'en mesurer les conséquences en termes d'orientation et de résultats scolaires des élèves.

B. Le calendrier général du projet

De 2009 à 2011, deux générations successives de lycéens devraient expérimenter la formule actuelle de Parrainage d'Aide à l'Orientation, dans 22 lycées.



3. S'associer au Parrainage d'Aide à l'Orientation

A. Participer à une démarche citoyenne innovante, motivante pour les collaborateurs

De nombreuses entreprises s'investissent dans la promotion d'activités citoyennes, socialement responsables ou de développement durable. Cet investissement traduit leur volonté de participer activement à la vie de la cité et de contribuer à la protection de l'environnement, à la promotion sociale et à la réduction des inégalités les plus criantes.

Ces actions participent également :

- Du besoin de renforcer les **liens avec les bassins d'emploi locaux** et notamment les établissements d'enseignement ;
- De la volonté de **communiquer** sur les valeurs défendues par ces entreprises ;
- De l'objectif de **fidéliser les collaborateurs** par une implication de l'entreprise et de ses collaborateurs dans des projets communs.

En proposant à leurs collaborateurs de participer à notre action, le parrainage offre pour nos partenaires la possibilité de répondre à ces besoins en agissant pour une plus grande égalité des chances et en participant à la promotion sociale des jeunes.

Aujourd'hui, près de 300 professionnels, collaborateurs chez nos différents partenaires, sont parrains mais nous avons encore besoins de volontaires.

B. L'apport d'actenses : du cadrage à la promotion

Le rôle d'actenses est d'assurer:

L'accompagnement

- Présentations à votre demande de notre action auprès des collaborateurs intéressés ;
- Accueil des parrains préalable à la mise en relation ;
- Mise en relation et rencontres entre parrains et élèves ;
- Formation des parrains ;
- Echanges et rencontres avec les parrains qui le souhaitent, pour les soutenir, ou régler toute difficulté concrète : mutation dans un autre pays, impossibilité temporaire de suivre l'élève, etc. ;
- Recueillir et répondre aux demandes d'information, de contacts, émanant des parrains ou des élèves. actenses agit ainsi en tant que boîte à outils, à idées et à contacts au service des parrains ;
- Suivi du programme auprès des parrains et filleuls, et par un dialogue régulier avec les lycées, et suivi des résultats ;
- Point de contact permanent pour les parrains, ainsi qu'une liaison permanente avec les lycées et leurs équipes pédagogiques ;
- Suivi de l'action par entreprise, et retour sur l'expérience des parrains d'une entreprise.

La promotion du parrainage

- Promotion auprès de la presse, en relation avec nos partenaires si ceux-ci le souhaitent, sur le projet et ses réussites.

actenses apporte une expérience des programmes de parrainage, une capacité logistique et un réseau au service des élèves et des parrains

4. Comment devenir partenaire ?

A. Concrètement, comment lancer le dispositif ?

Tout d'abord, **identifier** dès maintenant **parmi vos collaborateurs** des personnes souhaitant participer à cette action et nous les présenter. Nous pourrions, à votre demande, venir effectuer une présentation du dispositif auprès des personnes ainsi identifiées.

actenses recherche des professionnels issus d'un large éventail de métiers et de secteurs afin de répondre aux besoins des élèves :

- Secteurs de l'industrie, des services, du secteur public ou de l'artisanat ;
- Métiers de type production, vente/marketing, recherche, ressources humaines, comptabilité / finances, administration, communication, droit...
- Tous niveaux d'expérience : de quelques années d'expériences à cadres dirigeants ;
- Tous statuts : salariés, entrepreneurs, professions libérales.

Par ailleurs, il est très utile qu'un interlocuteur unique au sein de votre organisation soit désigné, afin que les échanges puissent être aussi rapides que possibles. Bien entendu, actenses conserve un lien direct avec chacun des parrains sur l'organisation des rencontres et le suivi de la relation de parrainage.

B. Quand et comment contacter actenses ?

C'est dès maintenant que nous avons besoin de votre soutien.

Nous pouvons vous rencontrer afin de vous présenter ce programme, et d'en préciser les objectifs et l'organisation à vos équipes. Pour en savoir plus, contactez-nous dès maintenant :

- David Vaillant – Président d'actenses : 06.16.28.90.44 / david.vaillant@actenses.org
- François Dubrau – Vice-Président : 06.76.40.39.59 / francois.dubrau@actenses.org
- Guillaume Leterrier – Chargé de programme : 06.98.70.32.33 / guillaume.leterrier@actenses.org

La mise en place et la réussite du présent projet dépendent notamment du versement des fonds par le Haut commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté, de la participation des lycées, entreprises, parrains et élèves. Le programme est expérimental. Par conséquent, il ne peut être donné aucune assurance sur sa poursuite ou son succès. En outre, le programme pourra faire l'objet de modifications de toute nature, à la discrétion de l'association.